6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / 1 an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres Départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 6 JUIN 1909

Le Syndicalisme subit une crise

Que l'organisation syndicale traverse en ce moment une crise grave, il serait puéril de le dissimuler.

Que cette crise doive avoir pour conséquence un recul définitif du mouvement syndicaliste en France, rien ne nous semble moins démontré et c'est bien à tort que ceux-ci le craignent ou que ceux-là l'espèrent.

On ne saurait trop le redire ni trop souvent : les revendications syndicales *de tout ordre ne peuvent être formulées* avec précision, défendues avec méthode que par des organisations assez fortes, assez nombreuses, assez cohérentes pour ne pas se laisser griser par l'alcoolisme de la phrase ni entraîner à la suite de militants de bonne foi se prenant eux-mêmes aux sonorités de leur verbe.

Le souvenir du désastre auquel aboutit la grève des postes doit rester comme une dure leçon pour tous ceux qui s'imaginaient trop volontiers que la volonté des majorités pouvait être remplacée *par la turbulence des minorités.*

La première lâche qui s'impose maintenant à quiconque a assumé une responsabilité *dans la direction du mouvement* syndical est de concourir à parfaire l'œuvre d'organisation. Il faut, que ce que l'on appelle d'une expression fort juste « le prolétariat organisé » se développe et devienne une force réelle ; or, il n'y a de force que là où règne l'esprit de méthode et de discipline. Si, à part quelques corporations trop rares, les syndiqués ne forment encore qu'une minorité souvent infime dans la masse des travailleurs ; si même parmi les syndiqués beaucoup se désintéressent du mouvement et se contentent de cotiser *sans prendre part aux réunions* corporatives et sans se soucier des transformations dans le mode de production, *la faute en est à l'étiquette politique* apposée sur le syndicalisme par quelques-uns de ses dirigeants.

⁂

Confinés jadis dans une coterie sectaire et violente, réduits aux pires spéculations philosophiques et à l'impuissance de la propagande par le fait, les anarchistes sont entrés dans les organisations ouvrières à une heure où celles-ci se débattaient contre les tentatives d'accaparement dont elles étaient l'objet de la part des écoles socialistes rivales. Lassés des querelles vaines ou s'épuisait leur énergie, se rendant compte du tort que causait aux syndicats leur intrusion dans les luttes électorales, les travailleurs écoutèrent favorablement les nouveaux venus qui les mettaient en garde contre les politiciens. Mais, quand *les anarchistes, mués en syndicalistes,* se furent emparés, contre les représentants des partis socialistes, de la direction de la Confédération Générale du Travail, ils la firent servir à la propagande de leurs théories et à la mise en *pratique* de leur méthode.

C'est depuis lors que nous avons entendu tant de dissertations enflammées sur la vertu des minorités conscientes substituant leur action révolutionnaire à la marche trop lente des majorités passives.

Il suffisait, paraît-il, d'une poignée de syndiqués pour entraîner la masse inorganisée et lui imposer la grève générale d'abord, la révolution ensuite. Certains allaient jusqu'à proclamer que le grand nombre de syndiqués, la perception de fortes cotisations, l'existence de grosses encaisses syndicales constituaient autant de périls. Plus un syndicat était faible, plus il était pauvre, mieux il se rapprochait de l'organisation révolutionnaire.

Pure démence ? Non ! Simple persistance chez ceux qui se croient les opinions les plus hardiment avancées et se disent les plus « évolués », d'une idée fort vieille, d'une aberration qui légitima, à toutes les époques, les pires oppressions et les plus dures tyrannies.

C'était, comme l'a très bien dit Fournière, une garde jalouse qu'ils montaient à la porte des syndicats pour empêcher d'y pénétrer quiconque ne partageait pas leurs opinions, n'était pas disposé à se laisser entraîner à leur suite dans leurs aventures. Sous prétexte que les organisations étrangères se refusaient à proclamer la grève générale et à propager l'antimilitarisme qu'elles considéraient comme étrangers au mouvement corporatif et syndical, on rompit tous liens avec le bureau syndical international ; sous couleur de neutralité politique, on fit de l'antiparlementarisme et de l'abstentionnisme électoral un dogme confédéral. Au nom de je ne sais quelles vertus de prescience et de conscience dont on se prétendait investi, on s'arrogeait le droit d'imposer aux travailleurs l'exécution de résolutions souvent fort graves et sur lesquelles ils n'avaient point été appelés à délibérer.

⁂

L'échec du mouvement de grève générale décrété pour le 1er mai 1906 n'avait pas arrêté les dirigeants de la C. G. T. *sur la pente fatale.*

Sans tenir compte des réalités, la majorité, qui ne doit qu'à un déraisonnable mode de représentation d'être maîtresse du comité confédéral, a voulu profiter de la grève des postiers pour tenter une nouvelle expérience. Le résultat obtenu a été plus désastreux encore.

La défaite n'atteint donc pas, quoi qu'on en dise ,le mouvement syndical ; elle frappe seulement les dirigeants et les militants qui, véritablement, abusaient d'un système de « bluff » dont leurs camarades plus clairvoyants leur avaient vainement signalé les périls.

A cette épreuve passagère, le syndicalisme ne pourra que gagner ; les crises de croissance ne font que fortifier un organisme, et la C. G. T., à peine adolescente, se retrouvera, avant peu, transformée et plus vigoureuse que jamais. Mais il est indispensable qu'elle modifie sa constitution intérieure, de façon à placer la direction et la responsabilité là où se trouve la force de la majorité. Il faut encore que ses fonctionnaires ne se considèrent plus comme autant de dictateurs au petit pied, disposant à leur gré, des camarades dont ils sont simplement les mandataires.

Notre démocratie a chassé l'impérialisme du domaine politique ; elle ne le restaurera pas dans le domaine syndical. Bien au contraire, c'est par le développement incessant des institutions de liberté qu'elle parfera l'éducation et la conscience des citoyens.

Et quand, à l'exception d'une minorité sans influence, les organisations syndicales, débarrassées du prurit anarchiste qui, pendant quelques années, les a enfiévrées et affaiblies, se mettront à parler haut et clair le langage de la raison, elles ne tarderont pas à rallier la masse des travailleurs réellement conscients de leurs intérêts.

Le monde ouvrier y gagnera à la fois bien-être et liberté. Il nous semble que la devise de la Confédération ne réclame pas autre chose.

Louis LAJARRIGE.

CHRONIQUE

LA MARGOTTE

Les écus étalés sur la table, le fermier dit, débouchant une dame-Jeanne de marc :

— Voici ton compte, mon garçon... Empoche ça, et tache de bien te conduire au régiment... Quand tu auras envie de tirer deux ou trois jours de congé, ne te gêne pas : la maison te sera toujours ouverte... Inutile d'ajouter que tu nous feras plaisir en nous donnant de tes nouvelles de temps à autre... Allons, à ta santé !...

Les verres furent choqués et vidés d'un seul trait. Puis, le fermier tendit en hâte la main à son domestique, et se hissa lestement sur le siège de sa tapissière bondée de sacs.

— Bon sang ! j'arriverai sous la halle de Mézilles quand tout le grain sera vendu... Panse les bêtes avant de préparer ton ballu-chon... Sans adieux, Pierre !

Sous une aube grise de novembre, la lourde tapissière démarra, sortit de la cour au pas d'une vigoureuse jument, et Pierre Moing se dirigea vers l'étable. Margotte, la vieille basse-courière, en sortait. Elle lui jeta tristement au passage :

— Alors, c'est pour ce matin... le départ ?

— Mais, oui ! Margotte, fit-il sur un ton joyeux... C'est aujourd'hui qu'on va rejoindre le 6e cuirassiers.

Les rations de fourrage éparpillées dans les crèces, il lança sournoisement un coup d'œil sur la cour, et poussa vivement une petite porte pratiquée tout au fond de l'étable... Là, sous un misérable appentis, couchait la vieille Margotte... Le grabat était encore tiède... Il fouilla la paillasse, déroba dans un petit sac de toile une vingtaine de pièces d'or, remit soigneusement les draps et les couvertures en place, et s'achemina ensuite tranquillement vers la chambrette qu'on lui avait aménagée, jadis, à l'aide de trois ou quatre poutres et de quelques briques, dans un angle du vaste grenier qui épousait toute la surface du corps de logis.

⁂

Ce vol, Pierre Moing l'avait mûrement préparé la veille... Les vingt louis, ajoutés aux écus que le fermier venait de lui verser, et aux économies antérieurement réalisées sur ses gages, formaient une somme assez rondelette. Il aurait de quoi se distraire au régiment... Son esprit ne pouvait laisser aucune place au remords résultant d'une malhonnête action ,et sa conscience ne s'inquiétait nullement du préjudice causé. Ce préjudice, d'ailleurs, la Margotte pouvait le supporter sans trop de difficulté. C'était une vieille fille, presque quinquagénaire, dont le teint chaud de brune semblait s'être moisi à la longue à l'encoignure humide des poulaillers et des écuries. Elle était d'allures un peu simplettes. Sa coiffe de mousseline emboîtait toujours de travers un chignon fait à la diable maladroitement tordu sur le sommet du crâne, comme un escargot sur une pointe d'asperge. Pour le travail, c'était une infatigable bête de somme. Depuis près d'un quart de siècle qu'elle trimait à la ferme de la Plauderie, on ne l'avait jamais vue chômer un jour. Son magot était assez respectable. Elle l'avouait volontiers à ceux qui la plaisantaient à cet égard :

— Oui, ne vous en déplaise, l'Etat est mon débiteur...

Ce qu'elle ne confiait pas à l'Etat, elle l'enfouissait dans sa paillasse... Pierre Moing avait surpris récemment son secret en glissant un œil, au matin, par la serrure de la porte de l'appentis, et, depuis, sa convoitise n'avait fait que s'accroître, au point de hanter son sommeil.

Maintenant, c'était chose faite. Les vingt louis, adroitement soustraits, grossissaient singulièrement son pécule de conscrit... Sûrement, la Margotte s'apercevrait du vol. Mais quand ? Lorsqu'elle éprouverait le besoin de renouveler la balle d'avoine de sa paillasse ? Et lors même qu'elle la renouvellerait le lendemain, ses soupçons n'iraient pas se porter sur lui, certes ! Ils avaient toujours vécu en excellents termes. La basse-courière avait même pris le garçon de labour en telle sympathie qu'elle lui témoignait parfois une sollicitude quasi maternelle :

— N'oublie pas ton capuchon... Chausse tes sabots secs... Approche-toi du feu : j'ai fait une flambée à ton intention..

Quelquefois, elle cachait dans ses poches une fiole de café froid et quelques mets de la veille :

— Tiens ! ce sera pour ton goûter !

Et la Margotte irait dénoncer Pierre Moing comme étant l'auteur du vol commis à son préjudice ? Allons donc ?

⁂

Il achevait d'entasser ses effets dans une musette de pâtre hors d'usage, quand un bruit de pas le fit sursauter. Il se retourna violemment, reconnut la Margotte qui s'avançait, l'échine basse, le visage exprimant une tristesse profonde :

— Voici, Pierre, un tricot de laine et trois paires de chaussettes qui te tiendront chaud cet hiver... Je les ai tricotées aux champs, à « moments perdus »... Je voulais t'en réserver la surprise pour ton départ.

— Merci, fit-il d'une voix étranglée.

— Maintenant, reprit la Margotte, tu n'as pas à t'inquiéter au régiment... Ce n'est pas une raison parce que tu es orphelin que tu ne dois pas t'amuser comme les camarades... Tu es jeune, profites-en !... Je t'enverrai tous les mois un mandat de dix francs... Ça te suffira-t-il ?

Un trouble indicible empoigna Pierre. Le sang lui monta soudainement aux tempes, au cœur, aux membres, partout. Il se surprit à trembler, et sa voix se voila tout à fait en la réponse balbutiée à grand-peine :

— Oui... sûrement... ça me suffira...

— Alors, embrasse-moi, et n'oublie pas ta pauvre vieille bête de Margotte... Je te considère un peu comme mon fils, tu sais !... Voici cinq ans à la Toussaint que tu es venu à la ferme... Ah ! tu étais bien pâlot, bien maigrichon... Bonne Vierge ! Je me souviendrai toute ma vie du soir de ton arrivée... Tu dévorais ta soupe des yeux avant que je te l'aie seulement servie... Enfin ! faut espérer qu'au service, tu ne seras point trop malheureux. Si tu as des ennuis, pense à tout l'attachement que je te porte : ça s'effacera...

Les deux mains de la basse-courière s'agrippèrent aux épaules du conscrit... un baiser claqua...

— Dieu ! ça me fait tout de même trop de peine ton départ... Je vais conduire les moutons aux chaumes !... Si tu peux faire un détour par là en t'en allant, on s'embrassera encore une fois !

Pierre Moing la regarda sortir du grenier, voûtée ,ployée, hébétée par le chagrin, presque sanglotante. Et, soudain, un remords poignant l'envahit. Il eut l'intuition de l'affection infinie qui couvait à son égard, en cette âme simplette, primitive, affranchie de toute arrière-pensée, de par cette force naturelle qui constitue la bonté native... Machinalement, ses yeux errèrent sur le tricot et les chaussettes qui semblaient emprisonner dans leurs mailles fines une atmosphère de santé, de bien-être, de vie !... Ah ! les loisirs de la Margotte étaient rares... Ce que ses doigts avaient dû s'impatienter, s'agiter au bout de l'aiguille !... Sûrement, la besogne n'avait pas marché toute seule. La basse courière avait sans doute peiné sur elle depuis le début du printemps .

Et Pierre Moing venait de lui dérober vingt pièces d'or, le fruit de son labeur de toute une année !... En échange de tant de bonté exprimée, sentie, témoignée, prodiguée, il avait clandestinement fouillé la paillasse du grabat, allongé ses griffes vers le pécule de la pauvre femme ! Son vol lui paraissait à cet instant si lâche, qu'il en restait comme stupide, le regard éteint, la chair moite et frissonnante... Une rougeur pourpre colorait son front, s'irradiait aux tempes, teintait jusqu'aux pommettes. Non ! vraiment, à y réfléchir, son acte ne pouvait souffrir d'excuse : il était simplement odieux..

⁂

Brusquement, il empila le tricot et les chaussettes dans la musette de toile bise et sortit précipitamment de sa mansarde. La fermière n'était pas encore levée. Il traversa la cour, l'étable, pénétra sous l'appentis... Les vingt pièces d'or rejoignirent leur lieu d'origine... Ensuite, le conscrit s'éloigna, la musette en bandouilière, sous l'aube grise qu'avivait à présent un peu de soleil... Il arriva aux chaumes presque en même temps que la Margotte.

— Tenez !... dit-il, puisque vous voulez bien me servir de mère adoptive, voici mes petites économies... J'ai seulement gardé l'argent du voyage et de quoi souhaiter la bienvenue aux camarades.

Les yeux de la Margotte s'embuèrent tout à coup. Deux larmes coulèrent sur ses joues flétries, la voix chavira complètement sous l'émotion de l'étreinte donnée et reçue :

— Ah ! « mon gars... » tu donnes trop de joie à une pauvre fille comme moi... Va ! et n'aie pas de chagrin... A ton retour, tu pourras mener la charrue à ton compte : c'est moi qui te le promets !

Jean ROCHON.

Le FESTIVAL de DENAIN

LE COMITÉ

EN HAUT. Au centre, M. Poulain, président du Festival ; à droite, M. Bernard, secrétaire général ; à gauche, M. Bruneau, directeur de la Musique de Denain.

EN BAS. A gauche, M. J.-B. Cambien, secrétaire-adjoint du Festival ; à droite, M. J. Vilcot, membre de la Commission des Fêtes. (Voir en 2e page).

CHOSES ET AUTRES

CINQ LOUIS

De temps immémorial, on rit en France des maris trompés. Je me demande pourquoi, par exemple. Passe encore quand le mari qu'on trompe est quelque affreux jaloux à qui l'âge devrait ôter toute prétention à l'amour. Mais la mésaventure n'atteint pas que les maris que la cinquantaine a commencé de défriser,et alors pourquoi les autres se tordent-ils ? Je l'ai demandé à bien des gens ; personne n'a pu me l'expliquer. Le seul philosophe qui m'ait quelque peu instruit est celui qui m'a dit :

— Monsieur, il vous est certainement arrivé de rire parce que vous aviez vu un passant glisser sur le trottoir et s'étaler sur son derrière. Le passant s'était peut-être cassé une jambe, mais vous n'aviez pas pris le temps d'y penser. Vous n'aviez pas réfléchi non plus que le même accident pouvait fort bien vous arriver le lendemain et peut-être le jour même. Vous avez ri spontanément parce que le malheur du voisin nous est toujours, dans une certaine mesure, agréable. Et cela vous explique pourquoi l'infortune de maris bernés nous vaut tant de joie... A présent, si vous voulez un conseil, en voici un que je crois bon : faites comme moi qui suis resté célibataire.

Il faut donc que nous nous y résignions : on rira longtemps encore des maris trompés. Aussi semble-t-il bien que ce Parisien ait manqué de sagesse qui, minotaurisé par sa compagne, a d'abord demandé le divorce et, l'ayant obtenu, a voulu encore se faire allouer 45 000 francs de dommages-intérêts. Maladroite manœuvre ! D'abord, la demande était trop timide. C'était réduire, en effet, l'infortune conjugale aux proportions d'un accident de tramway ou de quelque différend de mitoyenneté. C'était ensuite et surtout oublier que nous sommes du pays où la complication consécutive au mariage fait naître chaque jour d'innombrables plaisanteries et continue de fournir leurs meilleures fables aux vaudevillistes infatigables. On ne m'ôtera pas de l'idée que ce Parisien aurait mieux fait de se tenir tranquille, sauf à retirer, s'il avait besoin de tromper son chagrin, les considérants de son jugement de divorce.

Car, vous le savez sans doute déjà, les juges n'ont pas cru que son malheur pût être tarifé plus de cent francs. Cinq louis ! Quelle misère et que voilà bien un jugement propre à nous débarrasser de tous les préjugés que nous nourrissons sur l'amour !... Délicieuse Mireille dont on vient de fêter le cinquantenaire, que vous avez bien fait de mourir avant d'être unie à votre Vincent !... Cinq louis ! Ces juges n'ont-ils donc jamais aimé, ou bien, doucement cyniques, ont-ils obéi à cette considération qu'ils n'avouent pas :

— Nous aurions jugé tout autrement au temps où nous étions amoureux. Mais aujourd'hui que nous sommes mariés...

GRIFF.

LA POPULATION DE LA FRANCE

Statistique pour 1908. — Les résultats sont meilleurs que pour les années précédentes. — Mais nous sommes toujours en retard sur nos voisins

Le « Journal officiel » vient de publier l'état de la population de la France en 1908. Cet état est plus satisfaisant que celui des années précédentes et surtout que celui de 1907.

C'est principalement à une importante diminution du nombre des décès que l'on doit l'excédent de naissances constaté pendant l'année 1908. Le nombre des décès a été, en effet, inférieur de 48,266 au nombre de 1907 ; tandis que, d'une année à l'autre, le nombre des naissances a augmenté de 18,067. La conséquence de ce double mouvement est que, à un excédent de 19,892 décès, constaté en 1907, s'est substitué, en 1908, un excédent de 46,441 naissances, soit un écart total de 66,333.

En 1908, on constate des excédents de naissances dans 45 départements, au lieu de 29 seulement en 1907. Les départements où l'excédent, rapporté au chiffre de population légale, atteint les valeurs les plus fortes, sont : Pas-de-Calais, 110 pour 10,000 habitants ; Finistère, 86 ; Morbihan, 84 ; Nord, 64 ; Corse, 58 ; Vendée, 55 ; Lozère, Côtes-du-Nord, 52 ; Landes, territoire de Belfort, 51 ; Basses-Pyrénées, 42 ; Corrèze, 40 ; Seine-Inférieure, 36 ; Vosges, 34 ; Haute-Loire, 33 ; Pyrénées-Orientales, 31 ; Cantal, Meurthe-et-Moselle, 30.

Dans 42 départements, on a enregistré plus de décès que de naissances ; les départements à excédent de décès étaient au nombre de 58 en 1907 et de 45 en 1906.

Sur 362 arrondissements, 195 ont donné des excédents de naissances, au lieu de 127 l'année précédente.

Au résumé, c'est dans les départements du Nord, de l'Ouest et de l'Est que les naissances l'emportent sur les décès. Dans le Midi, au contraire (bassin du Rhône et de la Garonne), le mouvement de dépopulation s'accentue par l'excédent des décès sur les naissances.

Malgré cette statistique, un peu meilleure que celle de la période quinquennale précédente, la comparaison des résultats internationaux fait toujours ressortir la situation démographique défavorable de notre pays par rapport aux autres nations.

Dans les autres Etats, la natalité diminue actuellement comme en France ; mais, grâce à leur avance antérieure, ces Etats conservent de forts excédents de naissances, six à huit fois plus élevés que les nôtres à nombre égal d'habitants.

LA VISITE DU TSAR

IL ARRIVERA A CHERBOURG LE 31 JUILLET

Paris, 5 juin. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les ministres se sont occupés des mesures concernant la visite que l'empereur de Russie doit faire au président de la République. Cette visite aura lieu à Cherbourg et est fixée au 31 juillet. De Cherbourg, le tsar se rendra à l'île de Wight, où il ira rendre visite aux souverains anglais.

POUR RECEVOIR NICOLAS II

Cherbourg, 5 juin. — L'escadre du Nord au grand complet, est attendue lundi matin en rade de Cherbourg, où elle fera un séjour assez prolongé, dont la durée n'est pas fixée.

Son retour coïnciderait avec le retour du garde-côtes « Valmy », des sous-marins « Opale » et « Emeraude », et des submersibles « Pluviôse » et « Ventôse ».

On ne sait pas encore si la seconde division de l'escadre de la Méditerranée, commandée par le contre-amiral Le Pord, viendra àCherbourg rejoindre les forces navales du vice-amiral Jauréguiberry.

Bien qu'il n'y ait encore rien d'officiel, le rassemblement de ces unités semble être en rapport avec le prochain voyage en France de l'empereur de Russie.

Le sabotage des lignes

Tours, 5 juin — Les fils télégraphiques des lignes de Paris-Nantes et Paris-Bordeaux ont été coupés par des inconnus, entre la Membrolle et Notre-Dame-d'Oé.

ECHOS

SUICIDES D'ECOLIERS

Est-il rien de plus navrant que le suicide de ce jeune lycéen de Clermont-Ferrand ? Ces faits-là sont heureusement assez rares chez nous ; mais en Allemagne, ils se produisent avec une inquiétante périodicité.

Une statistique nous apprend que vingt-huit suicides d'écoliers ont été signalés l'an dernier au ministère de l'instruction publique. C'est d'ailleurs le chiffre le plus élevé ; en 1889, on enregistra vingt cas ; en 1904, huit cas ; en 1882, cinq cas.

En dix ans, de 1898 à 1908, il y eut cent soixante-dix suicides de jeunes gens à l'intérieur des gymnases et lycées. Dans trente et un cas, la cause est attribuée à des maladies cérébrales et à des tares héréditaires ; dans trente-sept cas, la cause doit être attribuée à des situations de famille. La statistique révèle à ce sujet, des détails douloureux sur les mœurs effroyables d'un certain nombre de familles bourgeoises d'outre-Rhin. Le huitième des suicides a eu pour cause la lecture de romans ou d'écrits pessimistes.

Il est curieux que l'amour n'ait pas de place dans cette funèbre liste !

LES P. T. T. EN TURQUIE

Comment fonctionne le service postal en Turquie :

La scène se passe à Salonique. Un commerçant italien habitant cette ville mit à la poste, il y a une huitaine de jours, cinq à six lettres dans une boîte de la poste turque.

Quelques jours se passent ; il ne reçoit pas de réponse à aucune de ses lettres. Le commerçant se décide alors à réclamer auprès du directeur des postes.

Ce fonctionnaire le reçoit très aimablement et lui pose cette question :

— Dans quelle boîte avez-vous mis vos lettres ?

Le commerçant indique la boîte.

Le plus naturellement du monde, le fonctionnaire répond :

— Je ne crois pas qu'on fasse la levée de cette boîte. Mais je vais m'en informer.

Le fonctionnaireture fait asseoir le commerçant italien ,lui offre du café et des cigarettes, et envoie un employé jusqu'à la boîte en question.

L'employé revient un quart d'heure après avec un énorme paquet de lettres.

Le directeur des postes confie le paquet à l'Italien qui fouille dans le tas, retrouve ses lettres et les reprend.

Puis, comme il rendait les autres au fonctionnaire, ce dernier les jeta au panier en disant :

— Elles sont trop vieilles pour courir le monde !

LE CRIME d'une femme

Dans un accès de neurasthénie, elle fracasse la tête de son mari d'un coup de revolver.

Paris, 5 juin. — Un ingénieur des arts et manufactures, M. Eugène Bouchez, attaché aux lignes des chemins de fer départementaux, a été tué hier par sa femme, laquelle, jalouse ou folle, a prémédité et exécuté froidement son crime, sans qu'aucune scène préalable ait servi de prologue à ce drame sanglant.

C'est, il y a 9 ans, au Point-du-Jour, où elle habitait, que M. Bouchez a connu celle qui devait devenir sa femme. Elle demeurait chez une tante, car elle avait perdu, à l'âge de 12 ans, ses parents, de pauvres gens.

Lorsqu'il la vit pour la première fois, elle en avait alors dix-huit, l'ingénieur s'éprit d'elle et ne tarda pas à lui faire part de ses sentiments.

Joli garçon, distingué et sans prétention, l'ingénieur plut à la jeune fille. Une idylle s'ébauche ; Augustine Bernard se laissa facilement séduire et devint mère d'un enfant, Paul. Lorsque ce dernier commença à grandir, le père voulut, à cause de lui, régulariser la situation. Il épousa à la Mairie de Boulogne celle qui, jusqu'à là, n'avait été que sa maîtresse.

A partir de ce moment, le caractère de la nouvelle Mme Bouchez se transforma. Ayant épousé un homme de condition au-dessus de la sienne, elle craignait qu'il ne l'abandonnât un beau jour avec quelque femme plus instruite. De là des reproches et des scènes de jalousie, suivies toujours par des crises de nerfs.

Il y a trois mois, ayant des affaires à traiter, M. Bouchez avait emmené sa femme et son fils à Grandville, où il loua une coquette villa. Il espérait que le voisinage de la mer aurait eu une bonne influence sur la nervosité de sa femme. Il n'en fut rien.

Un soir, en l'absence de son mari, Mme Bouchez alla chercher du laudanum chez un pharmacien et le but. La dose ne tua pas la malheureuse.

Quelques jours après cette tentative de suicide, M. Bouchez déserta le domicile conjugal ; sa femme, qui l'attendait, reçut la dépêche suivante :

« Paris à l'étranger ; vie impossible. Lettre suit. Ton mari qui t'aime quand même ».

Ce fut un terrible coup pour la malheureuse neurasthénique, qui erra pendant toute la journée sur la plage.

Sur les conseils de la propriétaire du pavillon, où elle logeait, elle se décida à rentrer à Paris. Elle prit alors une modeste chambre à l'hôtel du Havre.

Ayant découvert l'adresse de son mari, elle lui écrivit et un échange de lettres s'établit entre eux. Cette correspondance eut pour résultat d'amener un raccommodement, et le 26 mai dernier, les deux époux s'installaient avec leur enfant dans un petit logement meublé qu'ils sous-louèrent, 59, rue de Grenelle.

LE DRAME

Après un court laps de temps, les querelles recommencèrent. Rendue méfiante par la première fugue de son mari, Mme Bouchez croyait à chaque instant que celui-ci voulait la quitter, cette fois pour toujours. Cette pensée qui la hantait lui suggéra l'idée de tuer l'ingénieur pour l'empêcher d'être à une autre.

La semaine dernière, elle acheta un revolver, attendant l'occasion d'exécuter son affreux projet.

Hier matin, Mme Bouchez venait d'habiller le petit Paul. Son mari, assis dans un fauteuil, était occupé à lacer ses bottines. Un vent de folie souffla sur la malheureuse. S'emparant de son revolver caché sous un oreiller, elle s'avança vers l'ingénieur qui ne pouvait la voir, appuya le canon de l'arme sur le crâne du malheureux et pressa la détente.

L'ingénieur s'écroula. La mort avait été instantanée.

SON ENFANT DEMANDA GRACE

Le canon du revolver fut ensuite dirigé vers le petit Paul. Elle voulait le tuer, puis se faire ensuite justice. Le petit garçon eut peur et s'écria :

— Maman, maman, ne me fais pas de bobo comme à papa.

— Oui, c'est vrai, dit-elle. Toi, tu dois vivre.

Machinalement, avec des mouvements d'automate, elle fit sa toilette, acheva de le chausser et quitta le logement. Elle conduisit son enfant à Colombes pour le confier à des amis qui habitent cette localité.

Elle voulait, affirme-t-elle, rentrer ensuite rue de Grenelle pour se tuer.

Les amis en question étaient partis pour une résidence inconnue.

Mme Bouchez revint alors à Paris et se rendit au commissariat du quartier Saint-Thomas-Daquin, où, avec une parfaite lucidité d'esprit, elle fit le récit qu'on vient de lire de la tragédie.

— Mon mari était remarqué par toutes les femmes. L'une d'elles me l'aurait pris un jour ; j'ai préféré le tuer. Mon acte est épouvantable, n'est-ce pas, monsieur le commissaire ? C'est un assassinat.

A ce mot, elle fondit en larmes, puis demanda à aller s'agenouiller au pied de son mari et lui demander pardon.

M. Maréchal ne pouvait l'y autoriser. Elle a été immédiatement mise à la disposition du parquet.

Le petit Paul va être placé chez des parents de la famille.